

Téléphone: 02.54.03.49.00

Mail: mairie@reuilly.fr Site internet: reuilly.fr Mairie de Reuilly

# Les élus vous informent

**JANVIER 2019 - n° 182** 



Belle et heureuse année à chacune et chacun, ainsi qu'à ceux que vous aimez.

#### **VŒUX DE LA MUNICIPALITE**

Le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de vous présenter leurs vœux

le Vendredi 18 Janvier 2019 à 19 h 00 à la Salle des Fêtes

Toute la population est conviée à cette cérémonie.

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons le traditionnel verre de l'amitié.

#### **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- ▶ 10 janvier : Assemblée générale de l'UNC-AFN à la salle des fêtes
- ▶ 12 janvier : Assemblée générale du Club ULM AZUR à la salle des fêtes
- ▶ 17 janvier : Galette de St Vincent du Club Loisirs et Amitiés à la salle des fêtes
- ▶ 18, 19 et 21 janvier : distribution des sacs poubelles organisée par la Municipalité à la salle des fêtes
- ▶ 18 janvier : Vœux du Maire à la salle des fêtes
- ▶ 19 janvier : St Vincent Reuilly/Quincy organisée par l'association de développement des vignobles des Quincy et Reuilly à Quincy
- ▶ 24 janvier : Assemblée générale d'Imagin'Reuilly à la salle des fêtes
- ▶ 19 janvier au 13 Mars : Exposition de Martine Champeaux organisée par la Municipalité à la Maison de Reuilly
- ▶ 27 janvier : Championnat des AS organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JPB
- ▶ 2 février : Concours de belote organisé par le Judo Club Reuillois à la Halle JPB
- ▶ 3 février : St Vincent-St Blaise organisée par le Comité de St Vincent/St Blaise à la salle des fêtes
- ▶ 7 février : Assemblée générale de la Foulée du Pinot à la salle des fêtes
- ▶10 février: Spectacle humoristique « Ma vie tranquille » par le comité des fêtes à la salle des fêtes



BONNE NOUVELLE !!!
Le site internet va être mis en
ligne le 18 janvier 2019.
Allez le visiter : reuilly.fr

### DISTRIBUTION DES SACS DE DECHETS MENAGERS



La distribution des sacs de déchets ménagers aura lieu <u>à la</u>
<u>Salle des fêtes</u>, les :

VENDREDI 18 JANVIER 2019

de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30

SAMEDI 19 JANVIER 2019

de 9 h 00 à 12 h 00

LUNDI 21 JANVIER 2019

De 13 h 30 à 18 h 00

Les élus seront présents lors de cette distribution pour vous rencontrer.



Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vous êtes concerné par les changements de la fréquence de la TNT à partir du 29 janvier 2019!

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

PRÉPAREZ-VOUS!

Si à partir du 30 janvier votre téléviseur ne reçoit plus la TNT, c'est qu'il est trop ancien pour faire une mise à jour automatique. Vous pourrez effacer toute la liste de chaînes puis refaire une recherche de chaînes. En cas de problème, contacter le 0970 818 818 (appel non surtaxé) pour connaître la marche à suivre ou rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme évoqué dans le feuillet de décembre, le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Quatre agents recenseurs vont se présenter chez vous :

- ♦ Christelle DUMEZ
- ♦ Maëlys MOREAU
- Audrey LAVEZARD
- Angéline FARIN









Pour ce recensement, une

nouveauté : la possibilité de répondre par internet ! Les agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site <u>Le-recensement-et-moi.fr</u>. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

#### Avec le recensement, vos informations personnelles sont protégées !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018 : VOTE DU BUDGET**

Cette année le conseil municipal a voté pour la première fois le budget de la commune au mois de décembre. Nous souhaitions pouvoir respecter ce calendrier, car c'est la preuve d'une gestion maîtrisée, qui témoigne dans la durée, d'un travail sur les comptes. En plus, l'intérêt de voter le budget en décembre est d'avoir une meilleure programmation des travaux, tout au long de l'année, sur la commune et ainsi d'en réaliser davantage. En mars/avril, un budget supplémentaire sera établi et intégrera les résultats de l'exercice 2018. Les réalisations prévues pour 2019 sont notamment les suivantes :

#### Maison de Reuilly

Dans le prolongement des aménagements du centre-bourg, la troisième salle de la Maison de Reuilly sera rénovée pour créer un atelier et des sanitaires. Sera également changée la porte de l'annexe de la maison.

#### Plaine de jeux

Réalisation d'un pumptrack (parcours de bosses pour vélos), d'un parcours de santé et de deux terrains de boules. Ce projet est élaboré avec une vingtaine de jeunes reuillois et le champion du monde Chaney GUENNET.

#### • Entretien et amélioration des espaces du cimetière

Après la réfection du local d'entrée, installation de bancs, changement du portail principal, plantation de rosiers blancs à la place des buis détruits par la pyrale, nettoyage des blocs d'urnes, poursuite de l'engazonnement (opération qui demande un certains temps).

#### Voiries

Après réfection de la route des AFN et du busage d'un côté, plantation d'une haie créant un espace de cheminement piétons, pour une plus grande sécurité, jusqu'au château d'eau. Réfection de la rue de la république

#### • Travaux sur les bâtiments

- Fin des travaux au premier étage de la mairie avec aménagement des bureaux
- Aménagement d'un logement communal dans le cas de situation d'urgence
- Remplacement des radiateurs du local des infirmières
- Les 3 Cépages : isolation du grenier et installation d'une climatisation dans les chambres
- Plusieurs aménagements en terme d'accessibilité

#### IMMEUBLE VANNIER

Le conseil municipal a décidé d'acquérir l'immeuble, dit Vannier, au 36 rue de la république, au prix de 15 000€, pour éviter que cette friche industrielle en plein centre bourg continue de se dégrader et nuise au voisinage.

Il s'agit d'un gros ensemble immobilier en très mauvais état dont la simple remise en état a été évaluée à 1 million d'euros par les entreprises qui ont été consultées. C'est une somme qui dépasse les moyens financiers de la commune, ce qui nous impose d'agir progressivement pour réhabiliter ou réaménager cet espace.

C'est donc un projet sur le moyen et long terme qui fera l'objet de réflexions et d'études dès cette année pour envisager les différentes possibilités de reconversion dans les prochaines années.

### **UNE CHAMPIONNE DE FRANCE A REUILLY**

L'équipe féminine découverte de Team Gym d'Issoudun est championne de France depuis mai dernier. Félicitations à la gymnaste Reuilloise Chelsea CHICHERY qui en fait partie.

#### MEDAILLE D'OR A REUILLY

Félicitations à François DUMEZ pour sa médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon or.

Stands au mètre linéaire

127.50 Eau, forfait journalier

Le mètre linéaire

204,00

63,70 Manège à la surface, le mètre carré

Forfait branchement électrique

CONCESSION POUR CAVURNE

Concession 15 ans

Concession 30 ans

Concession 50 ans

### PERIL IMPASSE DU VALLON

Une procédure de péril a été lancée sur une maison 7 impasse du Vallon, inhabitée. Celle-ci se trouve dans un état de délabrement avancé qui nécessite cette procédure pour la sécurité des riverains. Il revient au propriétaire de détruire l'immeuble. A défaut, la commune procédera à la démolition

#### A LA MEDIATHEQUE...

#### Livres à domicile Service gratuit, Dates de passage sur inscription. 2019 Renseignements à la médiathèque au 02-54-21-79-67 - mercredi 9 janvier mediatheque@reuilly.fr - mercredi 13 février - mercredi 13 mars - mercredi 10 avril - mercredi 15 mai mardi, jeudi, vendredi, samedi - mercredi 12 juin 10h à 12h mercredi, jeudi, vendredi

#### **AIDE GRATUITE AUX DEVOIRS**

La nouvelle association « entraide reuilloise » propose toujours gracieusement, depuis la rentrée, de l'aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire (du CE1 au CM2).

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter l'association : entraide.reuilloise@gmail.com.

## **TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1.1.2019 VOTES EN CONSEIL MUNICIPAL LE 20 DECEMBRE 2018**

70.20						
TAXES FUNERAIRES		SALLE DES FETES			CAMPING	
Inhumations	52,00	GRANDE SALLE	Commune	Extérieur	LA NUITEE	
Exhumations	52,00	Manifestation commerciale avec recette	250,00	300,00	Emplacement tente + véhicule (ou Camping	
Dispersion des cendres	,	Manifestation non commerciale ou sans	125,00	175.00	Car simple essieu) + 2 personnes, avec électricité	10,20
Relèvements d'ossements	31,60	recette ou d'intérêt général				
Inhumation caveau provisoire	21,40	Forfait Week-end famille	ait Week-end famille 250,00 300,00 Camping Car double essieu + 2 personn		Camping Car double essieu + 2 personnes,	10.20
Maintien en caveau provisoire		PETITE SALLE	Commune	Extérieur	avec électricité	10,20
par jour	2,00	Manifestation commerciale avec recette	125,00	175,00	La personne supplémentaire	2,60
Construction caveau simple	10,35	Manifestation non commerciale ou sans	75,00	125,00	Enfant de - de 3 ans	Gratuit
Construction caveau double	16,60	recette ou d'intérêt général			Animaux domestiques, par animal	1,50
Entretien tombe simple	25,90	Forfait Week-end famille	125,00	175,00	BUNGALOWS	
Entretien tombe double	36,20	MOBILIER	Commune	Extérieur	Haute saison (juillet - août)	306,00
CONCESSION PLEINE TERRE		Caution sur prêt de tables	100,00	100,00	Moyenne saison (avril à juin et septembre)	255,00
Concession 15 ans	127,50	Caution sur prêts de chaises	100,00	100,00	Basse saison (octobre à mars)	193,80
Concession 30 ans	255,00				Week-end (3 nuits)	122,40
Concession 50 ans	408,00	REDEVANCE FORAINS hors	fête du vin		Mid-week (4 nuits du mardi au samedi)	153,00
CONCESSION EN CASE		Stands au mètre linéaire	1,14			
Concession 15 ans	408,00	Manège à la surface, le mètre carré	0,52			
Concession 30 ans	510,00	Eau, forfait journalier	2,14		PERMANENC	E
Concession 50 ans	612,00	REDEVANCE FORAINS fête du vin			DES ELUS	

DROITS DE PLACE

1.14

0.25

1.00

0.61

5,10

Lundi 14 Janvier de 18h à 20h en mairie.